Cartignies Infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Numéro Spécial de septembre 2021 Prochain numéro décembre 2021

LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre du Plan de Relance 2020, la Commune de Cartignies a entrepris de réaliser des travaux sur les bâtiments communaux qui, à vrai dire, en avaient besoin,

Ainsi, l'église, les garages dans la cour de l'école, les garages des ateliers municipaux, le chéneau de l'école et la salle de musique ont pu être rénovés grâce à des subventions de l'État et du Département du Nord.

Le montant total des travaux s'élève à 43.859,43 € TTC financés comme suit :

Département	État
A.D.V.B.	D.S.I.L.
18.689,00 € TTC	8.586,05 € TTC

Nord le Département

PRÉFET DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Ici, l'État investit

Le montant restant à charge de la Commune s'élevant à 16.584,38 € TTC.

Mairie de CARTIGNIES

Tél 03.27.57.61.61

mairie@cartignies.fr

Horaires d'ouverture :

de **8h à 12h** et de **13h30 à 17h45**
les **lundi, mardi, jeudi et vendredi**
de **8h30 à 12h30 le mercredi**
La Mairie est fermée le samedi.

L'église

AVANT

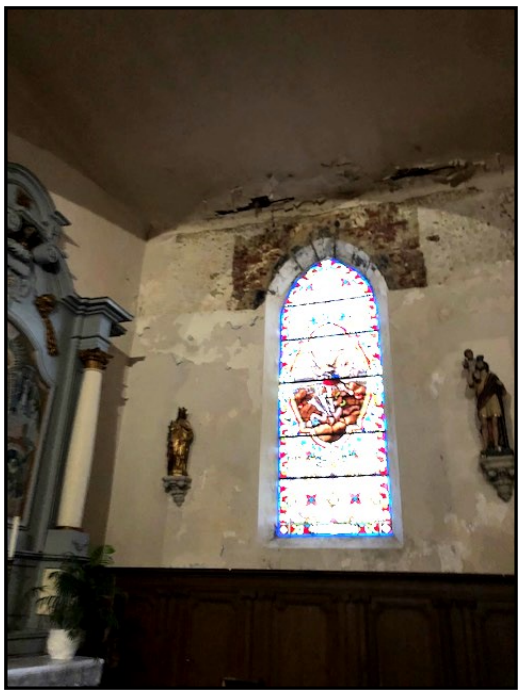

APRÈS

Les garages de l'école

AVANT

APRÈS

Les garages des ateliers municipaux

AVANT

APRÈS

Le chéneau du toit de l'école

AVANT

APRÈS

La salle de musique

AVANT

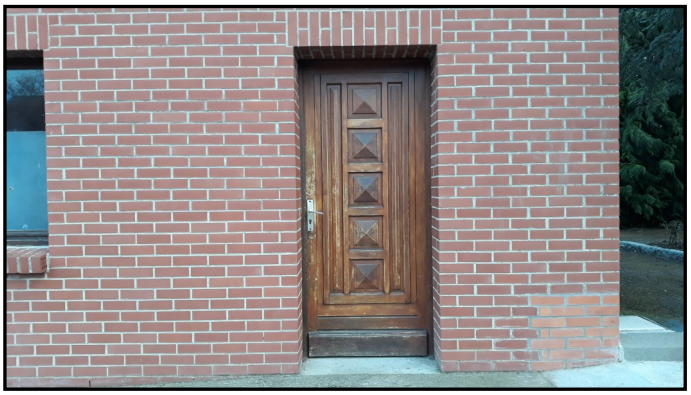

APRÈS